



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Paris sportifs

Question au Gouvernement n° 1646

Texte de la question

PARIS SPORTIFS

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Duplessy.

M. Emmanuel Duplessy . Dans deux jours s'ouvre la Coupe du monde de football et des millions de familles seront devant leur télévision pour soutenir les Bleus.

Mais pendant ce temps, une autre compétition se prépare : celle des opérateurs de paris sportifs, qui ont prévu d'investir près de 800 millions d'euros dans la publicité cette année, une somme en hausse de 25 %.

Les bookmakers ciblent directement les plus jeunes, reprenant à leur compte la politique mbappesque : « Moi, tu me parles pas d'âge ! » Résultat : près de huit adolescents sur dix ont déjà été exposés à des publicités pour les jeux d'argent. Alors que les mises des paris sportifs ont été multipliées par trois en seulement cinq ans et dépasseront cette année le milliard d'euros, il est urgent d'agir contre le matraquage publicitaire. Pour cela, j'ai déposé une proposition de loi, déjà cosignée par une quarantaine de députés, allant du groupe communiste jusqu'à Horizons. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Inspirées de la loi Évin, nos propositions sont simples et soutenues par l'Autorité nationale des jeux elle-même. Nous souhaitons interdire la publicité pour les paris sportifs pendant les matchs et sur les réseaux sociaux ; mieux encadrer les contenus pour que les bookmakers arrêtent de faire croire qu'on peut « mettre la daronne à l'abri » en misant sur le prochain buteur (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe SOC*) ; combattre l'association systématique entre le sport et les jeux d'argent en empêchant le naming des stades et des compétitions ainsi que l'utilisation de l'image des joueurs, comme l'ont récemment réclamé plusieurs membres de l'équipe de France.

Le coût des jeux d'argent pour la société s'élève à 15 milliards d'euros par an, soit près de trois fois les recettes fiscales du secteur. Si nous voulons toutes et tous ramener la coupe à la maison, il va aussi falloir ramener les publicitaires à la raison. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.*) Madame la ministre, êtes-vous prête à agir rapidement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Marina Ferrari, ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative . Le gouvernement est très attentif à cette question des paris sportifs en ligne. Notre responsabilité est claire : nous devons lutter contre les addictions mais aussi protéger les jeunes publics. Vous avez raison de le rappeler : en cette période de Coupe du monde, ces derniers sont particulièrement exposés. Des travaux parlementaires ont été lancés. Vous avez évoqué votre proposition de loi, que vous avez eu l'amabilité de me transmettre et que nous aurons, je l'espère, le plaisir d'examiner. La proposition de loi relative au sport professionnel contient également des dispositions

visant à lutter contre le piratage – les réseaux de type IPTV sont souvent liés à des sites de paris sportifs illégaux en ligne – et d'autres, introduites par voie d'amendement, notamment grâce au député Belhaddad, qui limitent le montant des mises pour les jeunes entre 18 et 25 ans. Le gouvernement travaille donc avec la représentation nationale sur ce sujet.

La lutte contre les abus dans le domaine des paris sportifs est menée par une direction bicéphale, composée de l'ANJ et de l'Arcom. Dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde, elles ont pris des mesures majeures. Vous l'avez rappelé : les sites de paris sportifs en ligne ont augmenté leur budget publicitaire de 25 %, mais cette publicité est très encadrée. L'ANJ sera attentive au respect des budgets et aux publics ciblés par les publicitaires. Une semaine avant le début de la Coupe du monde, elle a lancé une opération de communication et de sensibilisation baptisée Zone à risques.

Par ailleurs, les nouvelles pauses fraîcheur auraient pu être l'occasion d'exposer les spectateurs à des publicités pour les sites de paris sportifs. Je tiens à remercier les diffuseurs, qui se sont engagés à refuser toute publicité qui ferait la promotion de ce domaine.

Nous devons aussi agir au niveau international pour lutter contre les paris illégaux, qui présentent des risques très importants. Nous sommes associés aux opérations Soga menées par Interpol et cette coopération nous permettra d'être particulièrement vigilants au sujet de cette question pendant la Coupe du monde. Je vous remercie pour votre engagement sur ce sujet et... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de la ministre. - M. Jean-Carles Grelier applaudit cette dernière.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Duplessy.

M. Emmanuel Duplessy . J'aimerais partager votre enthousiasme. Malheureusement, la proposition de loi sur le sport professionnel ne contient aucune disposition - ou si peu - pour mieux encadrer les paris sportifs, qui sont très dynamiques, comme je vous l'ai montré. Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à ce secteur d'activité, qui... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Quelques députés du groupe EcoS applaudissent ce dernier.)*

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Duplessy](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1646

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2026